

Communiqué de presse du 14 septembre 2009

Le SMG soutient le Docteur Pierre PARESYS

Le SMG exprime son indignation devant la décision du conseil exécutif de l'Etablissement public de santé mentale des Flandres, à Bailleul, et l'arrêté de l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) du 22 juillet 2009, de non-reconduction de Pierre Paresys, psychiatre, membre de l'Union syndicale de la psychiatrie (USP), dans ses fonctions de chef de service de cet établissement, à compter du 3 octobre 2009, contrairement à l'avis favorable émis par la commission médicale d'établissement et alors que celui-ci exerce ses fonctions depuis 15 ans et qu'il a été renommé deux fois à ce poste par le passé.

Le SMG dénonce les conditions dans lesquelles les autorités administratives font obstacle à la démocratie sanitaire à travers le conseil exécutif, créé depuis 2 ans pour renforcer le pouvoir du directeur, et les tentatives rendues publiques dans la presse de discréditation des soutiens de la communauté médicale à Pierre Paresys.

Cette décision est une injustice pour Pierre Paresys, une remise en cause de l'exercice médical libre et indépendant, une atteinte à la diversité des pratiques en psychiatrie, ayant pour conséquence l'augmentation des difficultés de leur mise en oeuvre (pour des raisons obscures non débattues démocratiquement) et une atteinte à la liberté d'opinion.

Cette décision est une injustice pour la population. La pratique de Pierre Paresys est une pratique émancipatrice qui accueille la souffrance mentale comme étant intrinsèquement liée à toute société humaine. Cette pratique s'appuie sur les besoins de santé des patients : organisation de la permanence des soins, défense de la psychiatrie de secteur (permettant l'accès aux soins de tous), de la psychiatrie de liaison, recherche d'alternatives à l'hospitalisation, comme la création d'une maison thérapeutique ouverte sur la cité (fermée arbitrairement par l'ARH), projet d'implantation de lits plus favorable aux besoins de la population (annulé par l'ARH pour un autre projet plus coûteux et stigmatisant pour les patients), accès aux soins facilités pour les détenus et les personnes précaires, projets d'hospitalisation mère/enfant, formation professionnelle indépendante et inter-disciplinaire, etc.

Le SMG se bat depuis toujours contre l'instrumentalisation de la médecine et de la psychiatrie à des fins économicistes et sécuritaires. La politique actuelle est une *folie* car elle réduit les soignants à de simples *exécutants* devant obéir, sous peine de sanctions (nuisant à leur santé), et les malades à des *clients-consommateurs* de soins. Pire, ceux-ci sont culpabilisés de coûter trop cher et ceux, souffrant de troubles psychiques, de plus en plus enfermés, soit à l'hôpital, soit en prison.

Le SMG soutient Pierre Paresys dans ses recours divers contestant la décision qui lui est notifiée (recours hiérarchiques et juridiques). Notre syndicat appelle instamment le centre national de gestion et Madame Bachelot, ministre de la santé, à annuler l'arrêté de l'ARH le concernant.

Notre soutien s'additionne à ceux reçus par Pierre Paresys de la part de ses pairs et des syndicats, auxquels nous nous joignons. Cela devrait être un critère suffisant pour le reconduire dans ses fonctions de chef de service (statut sans avantages pécuniaires, pour lequel il ne bénéficie que de sa légitimité médicale et scientifique).

Le SMG refuse que la logique financière l'emporte sur la logique de soin et de solidarité. Nous appelons l'ensemble de la population à s'insurger contre l'arbitraire insensé et violent qui la frappe et à se mobiliser pour le maintien d'un véritable service public des soins, en psychiatrie comme dans les autres disciplines médicales, en ambulatoire comme à l'hôpital.